

# Contrat de location 2024

entre

Camping le Pont de Mazerat (SARL MAZERAT) 24200 MARCILLAC ST QUENTIN

Siret 912 004 744 - APE 5530Z- n° TVA Intra: FR40 912004744

et

NOM PRENOM : ..... N° VACAF .....

ADRESSE COMPLETE .....

CODE POSTAL ..... VILLE ..... PAYS .....

Email ..... TEL .....

Date d'arrivée le ..... Départ le..... Nombre de nuits .....

## Participants

Nom	Prénom	Date de naissance	Noms	Prénom	Date de naissance

## Réservation d'un emplacement :

- Emplacement
- Emplacement avec électricité
- Emplacement Pré-équipé

Acompte : 55€ par semaine

55€ X ..... Semaine(s)

**Total versé = .....**

Mode de paiement :

## Réservation d'une location :

- Chalet Family
- Mobile Home 32m<sup>2</sup>
- Mobile Home 28m<sup>2</sup>
- Mobile Home 21m<sup>2</sup>
- Tit' Home
- Cabane Toilée
- Coco Sweet
- Tente Safari

Tarif Location x nb de semaine : .....

Acompte : 25% du prix du séjour : .....

Mode de Paiement : .....

**Total versé : .....**

## Options :

- Réfrigérateur 7€ par jour  
(uniquement pour les emplacements ET placés sous abri)
- Lit Bébé, 20€ par semaine
- Chaise Bébé, 10€ par semaine

En signant ce contrat, je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et de location du camping et en accepte tous les termes sans réserve.

Modalités de paiement : chèque - chèques vacances - CB - espèces

Fait à ..... Le .....  
Signature

Signature Gérante  
(Camille Gasc)



## **CONDITIONS GENERALES**

1. Les emplacements nus loués à la journée de 14 h à 12 h le lendemain. Le départ après 12 h compte pour une nuit de plus.

2. Les locations sont disponibles le samedi à partir de 16 h et doivent être libérées le samedi avant 10 h. **Un créneau horaire compris entre 8h et 10h pour la remise des clés est à réserver auprès de la direction au plus tard la veille du départ.**

3. Les réservations ne sont effectives qu'après réception de l'acompte et confirmation de notre part.

4. Annulation : Pour toute annulation communiquée 30 jours avant le début du séjour, les acomptes sont remboursés à 80 %. Passé ce délai les acomptes ne sont plus remboursés. (Une assurance annulation est fortement conseillée). Ci-joint un document permettant de vous assurer auprès de la FFCC.

Tout séjour réservé en location et ayant débuté, est dû en totalité.

5. Nous nous réservons la possibilité de proposer tout emplacement ou toute location après un retard de 24 h non signalé.

6. Règlement intérieur :

- Chiens (chats interdits) : Pour le bien-être de tous, les animaux sont acceptés sous condition d'être Vaccinés, (présentation du carnet de vaccination) gardés en laisse et promenés hors du terrain pour leur besoins naturels. Ils ne doivent pas être laissés seuls et l'accès à la piscine leur est strictement interdit. Leurs déjections accidentelles à l'intérieur de l'établissement doivent être ramassées. La direction se réserve le droit d'exclure tout contrevenant sans délai.

- Piscine : Non surveillée, les enfants restent sous la responsabilité des parents. Les bermudas sont interdits. Ouverture de 11 h. à 21 h. Pour des raisons de sécurité il est interdit de sauter, courir, manger et boire dans l'espace aquatique. La direction se réserve le droit d'exclure de l'établissement tout contrevenant et sans délai

- Animation : Le planning est affiché en début de semaine, mais peut être modifié. Les enfants participants aux activités restent sous la responsabilité des parents.

- Les barbecues ne sont autorisés que dans ceux prévus à cet effet et mis à votre disposition par le camping (charbon uniquement). La sécurité et la gestion des déchets est sous la responsabilité collective des utilisateurs.

- Calme et respect : Il est demandé de respecter le calme et le repos de chacun. Aussi nous vous demandons d'être attentifs aux nuisances sonores après 22 heures (conversations, jeux des enfants, aboiements ...) Plus aucun bruit à partir de minuit (arrêté préfectoral)

7. Paiement des séjours :

- **: Acompte à verser** au moment de la réservation :

- Emplacement nu, 25 % du total séjour
- Location 25 % du total du séjour.
- Un reçu de confirmation vous sera retourné.

- **Solde du séjour** : le solde est à régler 30 jours avant la date d'arrivée

- : La taxe de séjour et la taxe éco-sensibilisation sont payables avec solde du séjour pour les hébergements touristiques et emplacement.

Notre partenaire financier FLOA, propose des solutions de paiement pour vos achats de biens et/ou de services, en différé, en 4 échéances par carte bancaire. Ces solutions de paiement sont réservées aux particuliers (personnes physiques majeures) résidants en France, titulaires d'une carte bancaire Visa ou MasterCard possédant une date de validité correspondant à la durée du remboursement. FLOA, RCS Bordeaux 434 130 423, dont le siège social se situe Immeuble G7 – 71 Rue Lucien Faure à Bordeaux (33300) soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09 et enregistrée à l'ORIAS sous le numéro n° 07 028 160 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).

FLOA se réserve le droit d'accepter ou de refuser votre demande de financement ; vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours. Pour en savoir plus : [www.floabank.fr/conditions-generales-paiement-plusieurs-fois](http://www.floabank.fr/conditions-generales-paiement-plusieurs-fois)  
Nous attirons votre attention sur le fait que si vous demandez à payer votre commande de biens et/ou de service au moyen de ces solutions de paiement, vos données personnelles seront transmises à FLOA Bank à des fins d'étude de votre demande de financement, de gestion de votre contrat de crédit et le cas échéant, de recouvrement. Pour plus d'informations : [www.floabank.fr/politique-confidentialite](http://www.floabank.fr/politique-confidentialite)

8. Chaque propriétaire de caravane, camping-car, tente, doit s'assurer de la couverture multirisque de son bien et un contrat de garanti Responsabilité Civile.

**9. Caution pour véhicule électrique : 300 € garantissant d'éventuelles recharges sauvages et dangereuses sur une des bornes électriques du camping. En cas d'infraction, la caution sera intégralement encaissée et l'exclusion automatique.**

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AUX LOCATIONS**

1. Etats de lieux entrants : pour éviter un temps d'attente trop long à votre arrivée et votre départ, l'état des lieux est laissé à votre charge. Malgré toutes notre vigilance, nous vous invitons à nous signaler sous 24h tout dysfonctionnement constaté dans le logement.

2. CAUTIONS : 2 chèques ou empreinte CB : **150 € garantissant d'éventuelles dégradations mineures du logement**

**300 € garantissant d'éventuelles recharges sauvages et dangereuses sur une des bornes électriques de la location ou du camping. En cas d'infraction, la caution sera intégralement encaissée et l'exclusion automatique.**

**70 € garantissant le ménage pour autres que cabanes toilées et safari sans sanitaire, tit'home, coco sweet (nettoyage syphon bondoïde, sanitaire et wc, sols, cuisine)**

**50 € garantissant le ménage pour cabanes toilées, safari sans sanitaire et tit'home et coco sweet (nettoyage et rangement cuisine, sols)**

3. L'équipement des locations comprend : Batterie de cuisine, réchaud et bouteille de gaz, réfrigérateur, salon de jardin, couvertures, oreillers... **Les locataires doivent se munir de draps, housse de couette, ou duvets, du linge de toilette et de maison.**

**En cas de bris de verre, vaisselle etc ... nous le signaler pour que nous puissions effectuer le réassort.**

4. Les hébergements sont loués propres, les résidents sont tenus à les rendre aussi nets qu'ils les ont trouvés **ménage (nettoyage syphon bondoïde, sanitaire et wc, sols, cuisine)**, à défaut la caution sera retenue. Sur demande possibilité de prendre en charge le ménage pour un forfait de 70€. par location.

## **CONDITIONS SPECIFIQUES AUX PRE EQUIPES**

1. Etats de lieux entrants : pour éviter un temps d'attente trop long à votre arrivée et votre départ, l'état des lieux est laissé à votre charge. Malgré toutes notre vigilance, nous vous invitons à nous signaler sous 24h tout dysfonctionnement constaté dans le pré équipé.

2. CAUTIONS : chèque ou empreinte CB : **50 € garantissant le ménage du sol, frigo et plaque**

**300 € garantissant d'éventuelles recharges sauvages et dangereuses sur une des bornes électriques de la location ou du camping. En cas d'infraction, la caution sera intégralement encaissée et l'exclusion automatique.**

Il est important que le locataire conserve un double des documents.

Merci de votre compréhension

**Camille & Claude Gasc**



**Le locataire : signature**